

# La formation en apprentissage

## Une voie d'excellence



## Le mot du directeur :

L'apprentissage pour le CFA de l'université, c'est 3 objectifs majeurs

- Promouvoir et développer l'apprentissage pour les domaines d'activités issus des formations de l'université de Bordeaux.
- Favoriser l'accès à l'emploi et l'insertion,
- Coopérer avec les employeurs publics et privés afin de développer des axes de formations en cohérence avec leurs besoins.

Toutes nos actions et formations sont orientées vers l'insertion professionnelle et répondent aux besoins de recrutement identifiés auprès de partenaires socio-économiques.

Nos cursus sont élaborés conjointement par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels extérieurs experts sur les compétences recherchées par les employeurs.

## Le CFA en Chiffres



1700 apprentis formés en 2021



140 formations ouvertes à l'apprentissage



1300 employeurs dans 60 départements en France et à l'international



+ de 90 % d'insertion à 6 mois\*



Taux de satisfaction 80 %\*

\* enquête réalisée en 2021

*L'apprentissage dans le supérieur c'est possible,  
c'est une voie de réussite et d'insertion...  
Osez l'apprentissage !*



David Reungoat,  
Directeur du CFA de l'Université de Bordeaux



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**



# Sommaire :

- 02 Edito
- 04 Présentation du CFA et contacts
- 05 La formation par apprentissage : un parcours privilégié
- 06 Les atouts et aides pour les apprentis
- 08 L'apprentissage pour les employeurs, un outil de GPEC
- 09 Les aides financières pour les employeurs
- 10 Processus de recrutement d'un apprenti
- 11 Financement des formations

## L'offre de formation

### Secteur d'activité :

- 13 Santé
- 14 Sciences et Technologies
- 20 Commerce, droit , économie, gestion , management
- 25 Sciences humaines et sociales
- 26 Sciences de la Vigne et du Vin

### Scannez le QR

pour obtenir le PDF cliquable,  
accéder aux fiches de formation et  
aux calendriers des alternances



# Vos Contacts

## CFA Central

T 05 40 00 24 33  
apprentissage@u-bordeaux.fr

## Unité d'apprentissage Sciences et Technologies

05 40 00 36 36  
ua.st@u-bordeaux.fr

## Unité d'apprentissage Métiers de la Santé

05 57 57 10 41 - 06 15 53 41 39  
ua.santé@u-bordeaux.fr

## Unité d'apprentissage Métiers du Droit, de l'Economie, de la Gestion et Administration

05 56 00 97 22  
ua.mdega@u-bordeaux.fr

## Unité d'apprentissage Sciences de l'Homme

05 57 57 31 12  
ua.sh@u-bordeaux.fr

## Unité d'apprentissage

### IUT de Bordeaux

Site de Bordeaux : 05 56 00 95 69  
Site Agen- Gradignan : 05 56 84 58 85  
Site Périgueux : 05 53 02 70 03  
ua.iut@u-bordeaux.fr

## Unité d'apprentissage

### IAE de Bordeaux

05 56 00 45 26  
ua.iae@u-bordeaux.fr

## Unité d'apprentissage Sciences de la Vigne et du Vin

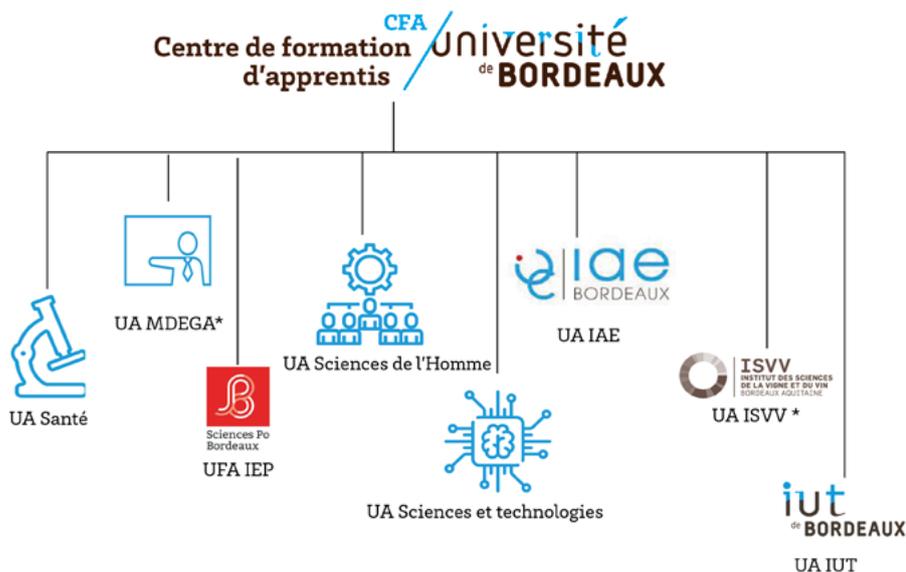
05 57 57 58 58  
ua.isvv@u-bordeaux.fr

## Unité de formation par apprentissage Institut d'études politiques de Bordeaux

05 56 84 43 10  
formation.continue@sciencespobordeaux.fr

Depuis plus de 20 ans, le CFA de l'université de Bordeaux propose une offre de formations universitaires en apprentissage sur tous les niveaux : BUT, Licence 3, Licence professionnelle, Master, DCG et DSCG.

Suite à la fusion des anciens CFA en 2018, le CFA de l'Université de Bordeaux se structure en 7 Unités d'Apprentissage, 1 Unité de Formation par Apprentissage et un central de coordination.



\* MDEGA= Métiers du Droit, de l'Economie, de la Gestion et de l'Administration

\*\* ISVV= Institut des Sciences de la Vigne et du Vin

## Ils nous font confiance :

Chaque année, plus de **1200** employeurs nous font confiance et recrutent des apprentis du CFA de l'université de Bordeaux.





# La Formation en apprentissage

## Un parcours privilégié

### L'apprentissage c'est quoi ?

L'apprentissage permet à un étudiant de **préparer un diplôme national**, tout en construisant son **expérience professionnelle** au cours de **périodes de formation universitaire alternées** avec des **périodes en entreprise**.

### Pour être apprenti, il faut :

- > être agé de moins de 30 ans à la date de début du contrat d'apprentissage (dérogations possibles à cette limite d'âge : travailleur en situation de handicap, créateur d'entreprise...)
- > être en poursuite ou reprise d'études (BAC+2 pour une entrée en licence 3 ou Licence pro / Licence dans le domaine concerné pour une entrée en Master 1)
- > être admis à la formation ET avoir trouvé un employeur.

### Le CFA accompagne chaque candidat :

**Pour finaliser son projet professionnel**



**Pour choisir une formation**



**Pour rechercher une entreprise**



**Pour établir le contrat d'apprentissage**

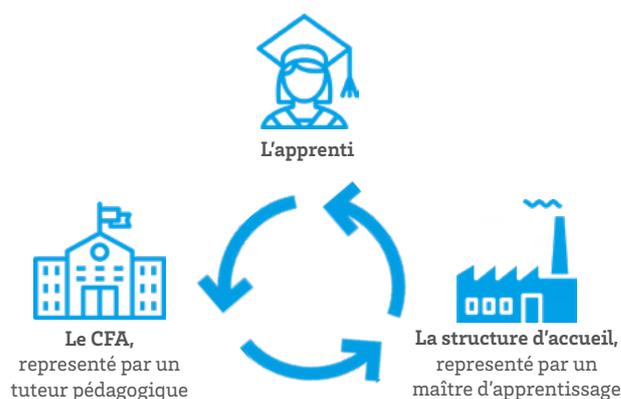


**Pour bénéficier des aides aux apprentis**

### Pour quels diplômes ?

- > BUT, Licence 3, Lpro - Bac + 3
- > Master - Bac + 5
- > DCG / DSCG

### Une relation tripartite :



## Les atouts de l'apprentissage

- L'apprenti prépare un diplôme national (identique à celui de la formation initiale) et apprend un métier .
- Il acquiert une expérience professionnelle valorisée à l'issue de sa formation et augmente ses chances d'insertion professionnelle.
- Il développe son réseau professionnel
- Il perçoit un salaire
- Il possède un double statut étudiant-salarié
- Il bénéficie des avantages de l'entreprise (couverture sociale, congés payés, titres restaurant....)

## La rémunération brute mensuelle de l'apprenti

	18 - 20 ans	21- 25 ans	26 ans et +
1ère année	43% du smic* 721,95 €	53% du smic* 889,84 €	100% du smic* 1.678,95 €
2ème année	51% du smic* 856,26 €	61% du Smic* 1.024,16 €	
3ème année	67% du smic* 1.124,90 €	78% du Smic* 1.309,58 €	

\* ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage s'il est plus élevé que le SMIC.

## Les aides aux apprentis

### Avantages financiers :

#### Le Brut = Le Net \*

> Le salaire de l'apprenti n'est pas imposable dans la limite du SMIC annuel, y compris en cas de rattachement fiscal des parents.

\*jusqu'à 26 ans

> Exonération de la CGS et de la CRDS

#### Prime d'activité :

> Les apprentis de plus de 18 ans peuvent bénéficier de la prime d'activité à condition que leur revenu mensuel net soit supérieur à 974,12 €.

Vous devez faire la demande de prime d'activité sur le site de la caf.

#### L'apprenti reste éligible aux aides au logement sur critère de revenus.

### La carte d'étudiant des métiers :

> Délivrée dans certaines UA, elle permet d'accéder aux mêmes avantages que les étudiants en formation initiale : nombreuses réductions (transports, culture...), ainsi que l'accès aux restos U et aux hébergements universitaires.

### Etudiants au statut RQTH :

- > Non concernés par la limite d'âge
- > La durée du contrat peut être rallongée
- > Des aménagements possibles au CFA (temps de formation, suivi en distanciel, aménagement des examens) ainsi qu'en entreprise (télétravail, aménagement du poste de travail, aménagement de l'organisation du temps de travail,...)
- > Des aides financières existent pour les travailleurs en situation de handicap

Contact : [phase@u-bordeaux.fr](mailto:phase@u-bordeaux.fr)



## Le statut salarié et ses avantages :

### > Trajet travail - domicile

- > Si vous êtes en transport en commun :
- > Les apprentis ont droit au remboursement de 50% de leurs frais d'abonnement couvrant leur trajet résidence habituelle-lieu de travail.
- > Si vous êtes en transport individuel :
- > L'employeur peut prendre en charge tout ou partie des frais de carburant engagés si l'apprenti réside dans une zone sans accès aux transports collectifs.

### > Couverture sociale et congés

- > L'apprenti bénéficie de la même couverture sociale que les autres salariés de l'entreprise et des mêmes droits à congés.

### > Garantie Visale

- > Garantie relative au logement (complète et gratuite). Elle renforce le dossier et rassure le bailleur. Tout salarié du secteur privé est éligible s'il a moins de 31 ans.

## Aides spécifiques aux apprentis :

### > Exonération des frais d'inscription

- > Les droits de scolarité universitaires sont pris en charge par le CFA. Seule la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est due.

### > Congés examens

- > L'apprenti bénéficie de 5 jours ouvrés pour préparer ses examens. Pour les apprentis de l'enseignement supérieur, le congé est fractionné pour s'adapter au contrôle continu. Ce congé examen s'ajoute à la durée des congés payés.

### > Aides au permis

- > Aide d'État d'un montant de 500 euros pour financer le permis de conduire B.

### > Aide au premier équipement informatique

- > Le CFA de l'Université de Bordeaux propose le prêt gracieux d'un IPAD pour toute la durée du contrat de l'apprenti.

### > Mobili jeune

- > Permet de bénéficier d'une aide au logement prenant en charge une partie des loyers. Son versement peut atteindre 100€ / mois. Elle est gérée par Action Logement (simulation en ligne préalable possible).

### > Hébergement / Restauration

- > Des aides pourraient être versées pour contribuer aux dépenses d'hébergement et de restauration.



### > Fonds social formation

- > En cas d'imprévu, la Région Nouvelle Aquitaine peut fournir une aide financière couvrant une partie des frais de transport ou de logement. La demande est à effectuer sur le site de la Région.



# L'apprentissage pour les employeurs

## Un outil de la GPEC

### Qui peut signer un contrat d'apprentissage ?

Tous les employeurs relevant du secteur privé (grands groupes, PME, PMI..), public ou associatif peuvent conclure un contrat d'apprentissage.

### Une approche professionnalisante qui permet de :

- > Former un nouveau collaborateur selon SA culture d'entreprise et SES pratiques
- > Procéder à un recrutement ciblé et personnalisé en fonction des besoins/projets
- > Bénéficier d'une période de pré-recrutement
- > Echanger sur les nouvelles techniques, pratiques, évolutions des métiers et/ou secteurs d'activité en bénéficiant des enseignements universitaires de l'apprenti
- > Responsabiliser l'apprenti qui est présent en moyenne 70 % du temps de travail et peut se voir confier des tâches concrètes.
- > Echanger sur des idées et des projets. L'apprenti apporte une vision nouvelle du métier, des évolutions techniques et professionnelles de l'activité.

### Le partenariat avec les employeurs : l'ADN du CFA de l'université de Bordeaux

**Valorisez et renforcez vos compétences, optimisez votre compétitivité. Un référent spécialiste de votre secteur vous proposera la solution la plus adaptée et la plus performante :**

- > **Interventions professionnelles** dans les enseignements et évaluation de nos étudiants
- > **Participation aux organes de gouvernance**
- > **Recrutement de nos étudiants en alternance**
- > **Mise en place de classes d'apprentis dédiées** (adaptation du rythme de l'alternance, co-animation entre vos experts et nos équipes pédagogiques ...)
- > **Participation aux évènements** : forums, journées thématiques etc



# Les structures qui accueillent des apprentis peuvent bénéficier d'aides en fonction de leur effectif.

## La rémunération de l'apprenti

La rémunération minimale est un pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel. Elle dépend de l'âge de l'apprenti et du niveau de la formation.

	18 - 20 ans	21- 25 ans	26 ans et +
1ère année	43 %	53 %	100 %
2ème année	51 %	61 %	Salaire le + élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé
3ème année	67 %	78 %	

Un apprenti entrant en Licence professionnelle est considéré commencer une deuxième année de contrat d'apprentissage.

## Les aides financières :

	< 11 salariés	De 11 à 249 salariés	250 salariés et +
Réduction générale de cotisations	●	●	●
Réduction de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'apprentissage	●	●	●



## Aides à l'embauche d'apprentis :

### Pour le secteur privé et associatif :



Pour les apprentis de moins de 18 ans  
**5000 €**



Pour les apprentis entre 18 et 30 ans  
**8000 €**



Les entreprises de **moins de 250 salariés** bénéficient de cette aide **sans condition**



Les entreprises de **plus de 250 salariés** doivent respecter l'obligation légale de **5 % d'alternants**

### Pour le secteur public :



Pour les établissements de la fonction publique hospitalière  
**3 000 €**

## Autres aides :

- > Une aide est accordée aux entreprises pour le recrutement d'un travailleur en situation de handicap en contrat d'apprentissage
- > Les contrats d'apprentissage sont exclus de l'effectif pour le calcul des seuils sociaux
- > Les cotisations patronales et salariales dues aux titres des assurances sociales (maladie, maternité, invalidité, décès, vieillesse, chômage) sont totalement exonérées.
- > Bonus d'alternants : réduction fiscale si + de 5 % d'alternants (sous conditions)

## Recruter un apprenti

Le CFA accompagne les **employeurs** dans le processus de recrutement

### PRÉ- RECRUTEMENT

- > Analyse du besoin de recrutement, rédaction de la fiche de poste
- > pré-sélection des candidats
- > Transmission des candidatures



### CONTRACTUALISATION

- > Accompagnement dans la rédaction du contrat d'apprentissage
- > Informations sur les démarches administratives à effectuer



### SUIVI

- > Formation du maître d'apprentissage
- > Explication du déroulement et du suivi pédagogique
- > Suivi régulier avec le maître d'apprentissage et l'apprenti

## Devenir apprenti

Le CFA accompagne les **candidats** à l'apprentissage

### CONTACTER

- > Contacter l'Université pour candidater à la formation souhaitée
- > Contacter l'UA rattachée à sa formation et faire une demande d'inscription au CFA



### S'ENREGISTRER

- > S'enregistrer au CFA pour bénéficier de l'accompagnement à la recherche d'employeur



### SIGNER

- > Signer son contrat d'apprentissage
- > Réaliser son inscription administrative à l'Université en tant qu'apprenti

## Le rôle du maître d'apprentissage

Il est présent à toutes les étapes de l'apprentissage, trois sont essentielles :

**Intégrer** : Il facilite l'intégration de l'apprenti, lui présente puis lui explique les règles et les formes d'organisation de la structure d'accueil.

**Transmettre** : Il organise la formation sur le poste, prépare des situations d'apprentissage progressives et s'assure de l'acquisition des compétences visées.

**Evaluer** : Il échange avec l'apprenti. Il l'invite à faire le lien, à s'autoévaluer sur ses résultats académiques et son activité en structure d'accueil. En fin d'année universitaire, il finalise le suivi par un bilan du parcours.

## Qui peut être maître d'apprentissage ?



> Un salarié volontaire



> Le chef d'entreprise



> Le rôle peut être partagé entre plusieurs employés avec un référent

Il y a obligation d'informer l'organisme chargé de l'enregistrement des contrats d'apprentissage de tout changement concernant le maître d'apprentissage.



# Financement des formations

## OPCO (OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES)

Les OPCO sont chargés de collecter les contributions versées par les entreprises, de mutualiser ces fonds et de les redistribuer aux entreprises adhérentes pour financer les plans de formation, les CPF des salariés et [les contrats d'apprentissage](#).

**11 OPCO** représentent les **329** branches professionnelles :



Interindustriel



Culture, médias,  
communication,  
sport, du tourisme, et  
divertissement



Services financiers  
et conseil



Economie, habitat  
et protection sociale



Opcommerce



Construction



Entreprises de  
Proximité



Akto



Mobilité



Agriculture, la  
Pêche, l'Industrie  
Agroalimentaire et  
les Territoires



Santé

## QUI PAYE LES FRAIS DE FORMATION ?

### Dans le secteur privé

Chaque diplôme a un coût défini par chaque branche professionnelle. Ce coût est pris en charge par les OPCO grâce à la contribution unique à la formation versée à l'URSSAF.

**Il n'y a pas de reste à charge sur les frais de formation\*.**

\* excepté pour l'UFA IEP (Institut d'étude politique de bordeaux)

### Dans le secteur public

Une participation aux frais de formation peut être demandée.

A ce titre, une convention sera établie par le CFA de l'Université de Bordeaux.

Pour conclure un contrat d'apprentissage, vous devez transmettre le dossier complet à votre OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suit le démarrage du contrat avec les éléments suivants :

- > Le contrat d'apprentissage rempli signé par vous et votre apprenti.
- > La convention de formation ou l'attestation pédagogique et financière, fournie par le CFA
- > La convention d'aménagement de durée le cas échéant, fournie par le CFA



 [Scannez le QR](#)  
pour obtenir le PDF cliquable,  
accéder aux fiches des formations et  
aux calendriers des alternances

 [Sommaire cliquable](#)



 Ouverture à l'apprentissage  
sous réserve de validation par  
les instances concernées

 Ouverture à l'apprentissage à  
la rentrée 2022



# Santé



Diplôme



Lieu



Rythme

## Technologies de la santé - Qualité - Pharmacie

Accéder aux fiches formation et aux calendriers d'alternance



Bac  
+ 3

Institut du thermalisme  
Dax

Bac  
+ 3

Campus de Bordeaux  
Carreire

Bac  
+ 5

ISPED  
Bordeaux

Bac  
+ 5

ISPED  
Bordeaux

Bac  
+ 5

Campus de Talence

Bac  
+ 5

Campus de Bordeaux  
Carreire

## Management en santé

Bac  
+ 3

Institut du thermalisme  
Dax

**NEW**  
Bac  
+ 5

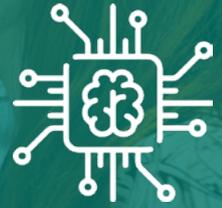
ISPED  
Bordeaux

## Nutrition - Santé

Bac  
+ 3

Institut du thermalisme  
Dax

# Sciences et technologies



Diplôme



Lieu



Rythme

## Aéronautique, Spatial et Transports



Bac  
+ 3

Evering  
Mérignac



Bac  
+ 3

Evering  
Mérignac



Bac  
+ 3

Evering  
Mérignac

Bac  
+ 5

Master Maintenance Aéronautique

Evering  
Mérignac

Bac  
+ 5

Campus de  
Talence

## Industrie des Agro-sciences- Biologie

Bac  
+ 5

Campus  
de Talence

Bac  
+ 5

Campus  
de Talence

Bac  
+ 5

Campus  
Talence



Bac + 5 Campus de Talence

**NEW** Bac + 5 Campus de Talence

### Chimie

**NEW** Bac + 3 IUT Périgueux

Bac + 3 Campus de Talence

Bac + 5 Campus de Talence

# Sciences et technologies



Diplôme



Lieu



Rythme

## Bâtiment, Travaux publics et Aménagement immobilier

Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

Bac  
+ 5

Campus  
de Talence



## Energie, Environnement et Génie climatique

Bac  
+ 3

Lycée professionnel de  
l'estuaire-Blaye

Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

Bac  
+ 3

DUSA  
Agen

Bac  
+ 5

Campus  
de Talence

## Industrie agroalimentaire

Bac  
+ 3

DUSA  
Agen

Bac  
+ 3

Campus  
de Talence

Bac  
+ 3

DUSA  
Agen

Bac  
+ 5

DUSA  
Agen



Génie mécanique

Bac  
+ 5

Campus  
de Talence

Informatique - Electronique  
Réseaux

NEW

BAC  
+ 3

IUT  
Gradignan



NEW

BAC  
+ 3

IUT  
Gradignan

BAC  
+ 3

Campus  
de Talence

BAC  
+ 3

IUT  
Perigueux

BAC  
+ 3

IUT  
Gradignan

BAC  
+ 5

Campus  
de Talence

BAC  
+ 5

Campus  
de Talence

# Sciences et technologies



Diplôme



Lieu



Rythme

## Physique, photonique et nucléaire



**NEW**  
Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan



**NEW**  
Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

**NEW**  
Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

**NEW**  
Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

Bac  
+ 3

Campus  
de Talence

Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

Bac  
+ 3

IUT  
Gradignan

Bac  
+ 5

Campus  
de Talence

Bac  
+ 5

Campus  
de Talence



Diplôme



Lieu



Rythme

**Mathématiques / Statistiques /  
Sciences Cognitives**

Bac + 5	Campus de Talence



Accéder aux fiches formation et aux calendriers d'alternance



# Commerce, droit, économie, gestion, management



Diplôme



Lieu



Rythme

Commerce, Marketing,  
Distribution



NEW

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux et Périgueux



NEW

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

NEW

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

NEW

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

NEW

Bac  
+3

IUT  
Périgueux

Bac  
+3

Bordeaux Bastide

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

Accéder aux fiches formation et aux calendriers d'alternance

### Commerce, Marketing, Distribution



Bac  
+ 3

IUT  
Périgueux

Bac  
+ 5

IAE  
Bordeaux Bastide

Bac  
+ 5

IAE  
Bordeaux Bastide

**NEW**  
Bac  
+ 5

IAE  
Bordeaux Bastide

### Economie

Bac  
+5

Sciences Po  
Bordeaux  
Campus de Pessac

Bac  
+5

Campus de Pessac

Bac  
+5

Campus de Pessac

Bac  
+5

Campus de Pessac

### Management

Bac  
+5

IAE  
Bordeaux Bastide

Bac  
+5

Sciences Po Bordeaux  
Campus de Pessac



# Commerce, droit, économie, gestion, management



Diplôme



Lieu



Rythme



## Droit

Bac +3	IUT Bordeaux Bastide	
Bac +3	Campus de Pessac	
Bac +5	Sciences Po Bordeaux Campus de Pessac	
Bac +5	Sciences Po Bordeaux/ Faculté de droit Campus de pessac	

## Gestion - Finance

<b>NEW</b> Bac +3	IUT Bordeaux Bastide	
<b>NEW</b> Bac +3	IUT Bordeaux Bastide	



Gestion - Finance



<b>NEW</b>	Bac +3	IUT Bordeaux Bastide
<b>NEW</b>	Bac +3	IUT Agen
<b>NEW</b>	Bac +3	IUT Agen
<b>NEW</b>	Bac +3	IUT Agen
	Bac +3	IAE Bordeaux Bastide
<b>NEW</b>	Bac +3	Bordeaux Bastide
	Bac +3	IUT Agen
	Bac +3	Bordeaux Bastide
	Bac +3	IUT Bordeaux -Bastide
	Bac +3	IUT Bordeaux Bastide
	Bac +5	IAE Bordeaux Bastide
	Bac +5	IAE Bordeaux Bastide
	Bac +5	IAE Bordeaux Bastide
<b>NEW</b>	Bac +5	IAE Bordeaux Bastide
<b>NEW</b>	Bac +5	IAE Bordeaux Bastide
<b>NEW</b>	Bac +3	Bordeaux Bastide



# Commerce, droit, économie, gestion, management



Diplôme



Lieu



Rythme



## Logistique, Transport, Organisation de la production

**NEW**  
Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide



**NEW**  
Bac  
+3

IUT  
Agen

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

Bac  
+3

IUT  
Agen

Bac  
+5

Campus  
de Talence

## Gestion des Ressources Humaines

**NEW**  
Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

Bac  
+3

IUT  
Bordeaux Bastide

Bac  
+5

IAE  
Bordeaux Bastide

# Sciences humaines et sociales



Diplôme



Lieu



Rythme

Accéder aux fiches formation et aux calendriers d'alternance

## Sciences humaines - Social

Bac  
+3

Bordeaux Victoire

Bac  
+5

Bordeaux Victoire

Bac  
+5

Bordeaux Victoire

Bac  
+5

Bordeaux Victoire

## Sport

Bac  
+3

Bayonne

Bac  
+3

Campus de Pessac

NEW

Bac  
+5

Campus de Pessac

NEW

Bac  
+5

Campus de Pessac



# Sciences de la vigne et du vin



Diplôme



Rythme

Accéder aux fiches formation et aux calendriers d'alternance

## Oenotourisme



Bac  
+ 3

ISVV  
Villenave d'Ornon

## Œnologie - Procédés

**NEW**  
Bac  
+ 5

ISVV  
Villenave d'Ornon

**NEW**  
Bac  
+ 5

ISVV  
Villenave d'Ornon

## Viticulture - Environnement

**NEW**  
Bac  
+ 5

ISVV  
Villenave d'Ornon



**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**

**Le 25/02/2022, le CFA de l'Université de Bordeaux a obtenu la certification QUALIOPi au titre des actions de formation par apprentissage.**

Cette certification nationale atteste de la qualité du service et des prestations de formations mises en œuvre au sein des filières ouvertes à l'apprentissage.

L'obtention du label QUALIOPi nous permet d'avoir une plus grande visibilité de notre offre de formations auprès des employeurs, candidats et prescripteurs mais aussi de faciliter l'accès à des fonds publics et mutualisés.

La certification Qualiopi est un référentiel national qualité dédié à la formation qui vise notamment à attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ; plus d'informations sur le site du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.



Pour + d'informations

---



Version du 24/08/2022

université  
de **BORDEAUX**